

BUDGET 2018

**MAINTENIR LES SERVICES ET DES PROJETS
AVEC DES MOYENS EN BAISSE**



Rythmes scolaires : Saint-Pierre fait le choix des 4,5 jours pour la rentrée (p.5)

Tramway à Saint-Pierre : il faut se mobiliser ! (p.6)

Les serres ouvrent leurs portes dimanche 22 avril (p.14)

**Prochain Clarté
à partir du 30 avril**



Jeudi 8 mars

La journée internationale de lutte pour les droits des femmes est un moment privilégié pour le personnel féminin de la ville, toutes les femmes sont conviées à se retrouver et à recevoir un cadeau engagé de la part de la ville, souvent un livre parlant des femmes, de la paix, de combats à mener... – cette année il s'agit de l'album « *J'atteste de la barbarie* » d'Abdellatif Laâbi et Zaü, « *un clin d'œil aux cinquante ans de l'Animation-lecture qui se dérouleront du 22 au 26 mai et qui rappelle l'attachement de la ville à la lecture* », souligne Martine Belnoue, première adjointe. Ce moment est aussi l'occasion d'évoquer la place des femmes dans la société et l'affaire Weinstein qui a déclenché dans le monde un mouvement de libération de la parole des femmes. « *La violence touche tous les milieux sociaux, toutes les générations, elle est partout dans le monde,* souligne Colette Gauthier, adjointe à la culture. *Mais les femmes ne demandent pas seulement à ce qu'on arrête de s'en prendre à leurs corps, elles demandent aussi l'égalité des salaires, des emplois non précaires, à être considérées comme les égales des hommes.* »



Mardi 13 mars

Une cinquantaine de personnes à la bibliothèque pour écouter l'auteure de *Kinderzimmer* et de *Je me promets d'éclatantes revanches* Valentine Goby, parler de l'œuvre de Charlotte Delbo, résistante, déportée, poète, écrivaine. Un moment plein d'émotions. Prochaine rencontre d'auteur à la bibliothèque mercredi 11 avril à 18h30 avec Lydie Salvayre, prix Goncourt 2014 pour *Pas pleurer*.



Vendredi 16 mars

L'exposition du Collectif #1 – à découvrir au passage Chabrier jusqu'au samedi 14 avril – fait se télescoper trois univers, celui du photographe Matthieu Fays, celui du sculpteur Mickaël Delalande (*installation en photo*) et celui du peintre Renar.



Samedi 17 mars

Une forte mobilisation pour la journée de réflexion sur les temps de l'enfant à l'école Marceau-Courier. Les échanges devaient permettre de prendre la décision de rester à la semaine d'école à 4,5 jours ou de demander une dérogation pour passer à 4 jours (lire page 5). Ecoutez l'intervention de Benoît Dejaiffe, chercheur en sciences de l'éducation, lors de la journée du 17 mars et celles de François Testu président de l'Observatoire des rythmes et des temps de vie des enfants et des jeunes, de Nadine Le Floch et de René Clarisse, maîtres de conférences à l'Université de Tours ainsi que les échanges avec le public, lors du temps-fort sur les questions du rythme de l'enfant du mardi 20 février : www.mixcloud.com/saint-pierre-descorps/



Lundi 19 mars

Rassemblement à la stèle de ceux qui ont combattu en Algérie, les AFN, dans le cimetière pour commémorer le 19 mars 1962, jour des accords d'Évian (Haute-Savoie) marquant la fin des hostilités en Algérie. Les prochaines cérémonies se tiendront au monument aux morts 1939-1945 près de la mairie, dimanche 29 avril avec l'hommage aux victimes déportées durant la Seconde Guerre mondiale ; mardi 8 mai afin de marquer l'anniversaire de fin de cette guerre et dimanche 27 mai, la Journée de la Résistance.



Vendredi 9 mars

L'abri à vélos réalisé par Tours Métropole Val de Loire (TMVL) et installé devant la gare est en service depuis février. Il peut accueillir 52 vélos ou vélos électriques dans la partie fermée (accessible avec une carte d'abonnement de 15€ par an) et 18 places sous auvent. Lors de l'inauguration de cet équipement de 140 000€ (financement : 60% TMVL et 40% Région), en présence de Marie-France Beaufile, Philippe Briand, président de TMVL, François Bonneau, président de la Région et Frédéric Augis vice-président de TMVL en charge des transports, il a été question de la seconde ligne du tramway. D'ailleurs une soixantaine de membres du collectif pour le tram à Saint-Pierre étaient présents (*lire aussi p.8*).



Samedi 17 mars

Une journée des blogueurs et youtubeurs à la bibliothèque pour La tête à l'envers V.I.P., temps fort pour les ados. Chala Moda anime un atelier de customisation de sacs en tissus. Dans le hall, Between the books et Mademoiselle Maeve immortalisent les lecteurs avec un bookface. Retrouvez d'ailleurs cette étrange galerie de personnages dans « l'album-photo » sur le site internet de la ville.



Jedi 22 mars

Le Forum de l'emploi et de l'alternance, organisé par le service municipal de la jeunesse avec Pôle Emploi et la Mission Locale se déroule tous les ans en avril à la salle des fêtes. Cette année encore, la fréquentation a été très importante, et elle augmente d'ailleurs tous les ans. Pour les « jobs dating » du matin, sur inscription, on a compté 795 personnes et 1055 personnes l'après-midi quand le forum était en libre accès, soit au total 1850 visiteurs. Les femmes étaient plus présentes, 1110, contre 740 hommes.

Services publics : il faut un engagement fort

L'**avenir des services publics** est au cœur des réformes engagées par le gouvernement.

L'attaque est massive et nécessite qu'un débat s'engage sur ce qui est en jeu.

Nous connaissons bien, à Saint-Pierre-des-Corps, **l'activité ferroviaire**. Le fait d'assurer les déplacements grâce aux services publics a permis de maintenir, parfois avec difficultés, des dessertes considérées comme peu rentables. Pourtant, ces services sont indispensables pour assurer la mobilité des habitants, des salariés, des lycéens, des étudiants. L'équilibre économique difficile suppose que les lignes plus rentables participent à redresser la situation de celles qui ne le sont pas. Cette solidarité, c'est ce que l'on appelle la péréquation.



Le **service public** est aussi un véritable **outil d'aménagement du territoire**. Assurer sa continuité exige un soutien public fort pour améliorer le service aux usagers. Cela suppose des investissements dans les infrastructures et le matériel. Le budget de l'État doit participer à ce redressement en France, comme d'autres pays l'ont fait.

Les services publics de santé, que ce soient les centres hospitaliers ou les EPHAD, ont, eux aussi, besoin de cet apport des finances publiques, mais aussi que cesse la concurrence avec un secteur privé qui s'intéresse aux soins les plus rémunérateurs, délaissant aux hôpitaux publics les soins les plus lourds et les plus longs.

Les services publics locaux ont eux aussi besoin de cette ressource publique issue de nos impôts. Notre budget reçoit de moins en moins de participations de l'État : 9% seulement pour 2018.

C'est en fait l'activité économique installée sur la ville, qui nous permet de maintenir les moyens nécessaires à la vie des services communaux. Nous avons toujours privilégié cette dynamique industrielle, commerciale ou tertiaire pour permettre de faire vivre les services dont l'ensemble de la population a besoin.

L'attractivité de notre ville, pour tous ceux qui y vivent de longue date, mais aussi pour ceux qui viennent s'y installer, est portée à la fois par la diversité des services communaux, mais aussi par la desserte ferroviaire que permet la gare nationale de Saint-Pierre-des-Corps.

Pour les maintenir, nous avons besoin que le gouvernement respecte la Constitution et particulièrement la libre administration et l'autonomie des communes.

Car c'est cette conception qui a permis que les choix des services mis en œuvre dans les communes soient les choix réalisés avec les habitants et non ceux imposés par l'État.

Marie-France Beaufile
Maire de Saint-Pierre-des-Corps

Zone bleue, erratum

Dans le dossier de *Clarté* de février sur le stationnement en ville, un article était consacré à la zone bleue, une zone dans laquelle le stationnement est gratuit, mais limité dans le temps. En cas de dépassement ou d'oubli du disque, l'amende s'élève désormais à 35€ (majorée à 75€ sans paiement sous 45 jours), une décision nationale prise le 21 février, alors que *Clarté* était déjà imprimé (d'où la mention de l'ancien montant). Les résidents de la zone bleue peuvent obtenir un macaron gratuitement en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise.

Samedis piscine

Animations les samedis soirs de 18h à 18h45.

- 7 avril : jardin aquatique
- 14 avril : aqua-training
- 21 avril : nage avec palmes. Le 28 avril, la piscine sera fermée pour entretien technique.

2,30€ (1,50€ par enfant pour le jardin aquatique)
Piscine municipale
135 rue Jeanne-Labourbe
02 47 44 01 75

MAIRIE

02 47 63 43 43

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

→ 34 av. de la République

VOS ÉLUS

sur rendez-vous
02 47 63 43 43

PERMIS DE CONSTRUIRE ET ARCHITECTE COLORISTE

02 47 63 44 09

• Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur ren-

dez-vous **vendredi 6 avril** de 9h à 12h et **vendredi 20 avril** de 14h à 17h.

• Le dépôt des **permis de construire** s'effectue sur rendez-vous au 02 47 63 44 09. Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Service fermé au public mardi et jeudi matin, mercredi après-midi.

→ centre technique
1 rue Robespierre

CONCILIATEUR POINT D'ACCÈS AU DROIT AIDE CAF

MÉDIATION EMPLOI
02 47 63 44 60

• Le **conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. Rencontrez sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60, **mardi 10 et mardi 24 avril** de 14h à 17h.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi sauf le 3 et 26 avril.

• **Permanence de premier niveau de la CAF**, assurée

par un service civique de la CAF. Aide à la prise de rendez-vous, simulation de droit et aide à la navigation sur le portail CAF, le jeudi de 9h à 12h15.

• **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37 de 9h à 12h 30, sur rendez-vous **jeudi 5 avril** au 02 47 37 95 44.

→ Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

02 47 63 43 60

• **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

• **Dépistage du diabète gratuit** entre 8h et 11h, **samedi 21 avril**. Être à jeun.

• Permanences du **planning familial** sans rendez-vous : **mercredi 4 avril de 14h à 16h** et **vendredi 20 avril de 9h30 à 11h30**.

→ au CMS

12 rue Rosenberg

www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante

POLICE NATIONALE

02 47 44 21 28

Le poste de police est ouvert au public du mardi au vendredi de 14h à 17h30.

→ 22 rue Henri-Barbusse



Ce logo à la Une de *Clarté* rappelle que la Ville de Saint-Pierre-des-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET

Naissances

Anouk DUBUIS CHEVALLIER, Kendra NOUCK NACK, Mathis YVARD, Maryam OUARROUD, Julian ROBIN, Sira-Maria DIALLO, Maher LABICHI

Mariages

Mohammed MESSAOUDI et Edith LECAPITAINE, Hadj ROUINA et Hafida BELARB, David COUILLANDEAU et Maria HENRIQUES

Décès

Joséfa ESPANOL née Fornos, Michel MARY, Monique MALET née FILLET, Hélène JOVYS née TORDEUX, Françoise THOMAS née DONDEL, Patricia RAVINDRAN née ASERVATHAM, Stefania JOSSEAU née BRZESKIEWICZ, José BAMBERG



Centres de loisirs d'été, inscrivez vos enfants !

Les inscriptions en centres de loisirs seront ouvertes du **mardi 17 avril au vendredi 15 juin** au service enfance (premier étage de la mairie, 02 47 63 43 68). 3-6 ans (maternelle-CP) : Paul-Louis-Courier en juillet et Pierre-Sémard tout l'été. 6-15 ans (CP-collège) : les Grands Arbres tout l'été. **Permanences** : mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h00. **Apporter** : attestation CAF avec montant du quotient familial ou dernier avis d'imposition, carnet de santé de l'enfant (ou certificat médical précisant que l'enfant est à jour de ses vaccinations), numéro de Sécurité sociale.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN AVRIL

Dimanche 1^{er} et lundi 2 avril : Challenge de football Marcel-Bois, stade Camélinat. **Mardi 3** : assemblée générale du Service de soins infirmiers à domicile. Conseil municipal à 20h en mairie. **Jeudi 5** : atelier avec des habitants et le cabinet Obras concernant l'aménagement et la protection des pieds de la digue pour limiter le risque d'inondation lié aux crues de la Loire à 18h30 à la maison de l'Aubrière. **Vendredi 6** : conseil de gestion de l'Observatoire national des risques naturels au ministère de l'Écologie. Rendez-vous avec des habitants.

Samedi 7 : célébration d'un parrainage républicain en mairie. **Lundi 9** : rendez-vous avec des habitants. Bureau communautaire de la Métropole Tours Val de Loire à 20h. **Mardi 10** : conseil d'administration de l'Association des petites villes de France, Paris. **Jeudi 12** : rendez-vous avec des habitants. Commission d'équipements culturels et sportifs à 18h à la Métropole Tours Val de Loire. **Dimanche 15** : concert du dimanche matin, 11h à l'auditorium Henri-Dutilleul. **Lundi 16** : bureau du Centre Européen de prévention de Risque d'Inondation, Orléans. **Mardi 17** : inauguration de la restructuration du lycée professionnel Martin-Nadaud à 14h30.

CLARTÉ

Mensuel d'informations municipales de Saint-Pierre-des-Corps
Avril 2018
n° 373

- Directrice de la publication : Marie-France Beaufiles
- Directrice de la communication : Marie-Paule Mémy
- Réalisation : Marie-Eve Descombes Clara Gouron, Tatiana Lorilleux
- Publicité : Prest'Action 2000
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Dépôt légal : mars 2018
ISSN n° 1257-5216

Rythmes scolaires : Saint-Pierre choisit de rester à 4,5 jours à la rentrée



Les conseillers municipaux se sont prononcés en commission générale à une large majorité (deux votes contre et une abstention) pour le maintien de la semaine scolaire organisée sur 4,5 jours.

Nous avons tenu compte de **l'évaluation de notre Projet Éducatif de Territoire** (cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant), **des échanges lors de temps de rencontres et de débats, des positions des conseils d'école, des consultations**

des parents là où elles ont eu lieu et **également de l'état de la recherche** et des préconisations formulées par différentes instances telles que l'Académie de Médecine.

Rappelons que **le cadre légal organise la semaine scolaire sur 4,5 jours**. C'est pour permettre à des collectivités qui rencontraient des difficultés organisationnelles que l'État a proposé en juin 2017 une dérogation sur 4 jours.

Ce n'est pas aux collectivités que l'on devrait demander de telles décisions. L'Éducation Nationale se doit d'affirmer le choix que notre société veut faire pour

permettre à tous les enfants de réussir à l'école et leur donner les moyens de développer leurs capacités.

Une étude de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques montre que nous sommes le seul pays à proposer une organisation en 4,5 jours alors que la très grande majorité structure sa semaine scolaire sur 5 jours. **Ce dont ont besoin les enfants c'est plus et mieux d'école**. Rester à 4,5 jours, c'est **conserver 5 matinées d'école** avec le mercredi matin, **temps où l'on apprend le mieux**. La semaine de 4 jours aurait supprimé, pour une année, 35 jours de présence à l'école.

La Loi ne permet l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) que si la semaine scolaire est de 4,5 jours et elles ne peuvent pas être proposées un mercredi matin. Ces trois heures d'activités périscolaires gratuites sont très fortement utilisées et appréciées par les enfants de la ville (près de 75%

en maternelle et 90% en élémentaire). Les remplacer par un temps de centre de loisirs le mercredi aurait un coût pour les familles. Beaucoup n'en bénéficieraient pas et **cela renforcerait les inégalités**.

Nous organiserons très prochainement des rencontres publiques sur de nombreux sujets soulevés lors de nos échanges tels que le bien-être des enfants, le sommeil, les écrans, les réseaux sociaux... afin de nous aider à mieux prendre en compte les éléments nécessaires à la réussite de tous les enfants.

Des réflexions sont venues sur les modalités d'organisation des temps éducatifs et périscolaires. Un travail sera mené en ce sens dans les prochaines semaines avec l'ensemble des partenaires.

Quelles que soient nos positions ou avis, l'intérêt de l'enfant doit primer sur l'intérêt des adultes et nous vous invitons, toutes et tous à faire de cette volonté une réalité.

Madame le maire

Grandir avec son enfant au cœur de la Quinzaine de la parentalité

La Quinzaine de la parentalité, chapeautée par la Caisse d'allocations familiales, a pour thème « Grandir avec son enfant » et s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 18 ans. Elle se déroule dans une cinquantaine de communes du département **du 6 au 23 avril**.

Cette quinzaine s'élabore en étroite collaboration avec les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité et les collectivités.

Au programme à Saint-Pierre :

• **Atelier parent/enfant samedi 7 avril** (10h30-11h15) et **mardi 17 avril** (16h30-17h15 et 17h30-18h15) au pôle petite enfance (PPE) sur le thème de **la langue des signes** et l'expression des émotions du jeune

enfant, organisé par le PPE (sur inscription). Ces ateliers seront l'occasion de distribuer un livret sur quelques signes clés, élaboré en s'appuyant sur le livre *Encore* publié chez Moina Companys.

• **Temps d'échange** pour les parents d'enfants de moins de trois ans de 18h à 19h30 à Farandole **mardi 10 avril**, animé par les directrices des multiaccueils Pataploum et Farandole. Thème est libre.

• **Journée autour du jeu** à la salle des fêtes, avenue de la République, **mercredi 11 avril** organisé par Le Sac à Malices, avec la bibliothèque municipale, CISPEO, les éducateurs de prévention, le PPE et le Patronage laïque.



• **Ateliers** dans le cadre des TAP **mercredi 11 avril** et **sortie kayak parents/enfants mercredi 18 avril** organisé par le Patronage laïque (inscription auprès des animateurs).

• **Ateliers cuisine parents/enfants mercredis 11 et 18 avril** organisés par l'Association de l'aide familiale populaire et le collège Decour.

✓ Pôle petite enfance, 16 rue Pierre-Brossolette, 02 47 63 43 70.

Tramway à Saint-Pierre : « *il est encore temps de se mobiliser* »

→ Une concertation publique sur la deuxième ligne du tramway aura lieu du 18 avril au 8 juin et une réunion publique aura lieu vendredi 18 mai à la salle des fêtes. Mobilisez-vous, il est encore temps de faire entendre sa voix !



Saint-Pierre est la quatrième ville de Touraine avec 16 188 habitants et la dynamique démographique la plus forte de la métropole.

Elle abrite le troisième quartier d'habitat social de l'agglomération avec 5 300 habitants. Elle va développer de l'habitat à l'est vers La Ville-aux-Dames, dans le secteur de la Morinerie et près du site Primagaz après la levée du risque industriel.

Elle abrite 1000 entreprises porteuses de 10 000 emplois occupés par des salariés de l'ensemble du territoire métropolitain. La présence de la gare TGV fréquentée quotidiennement par 12 000 voyageurs

lui confère un rôle particulier dans les besoins de transports domicile-travail.

Alors, que le tramway passe à Saint-Pierre et desserve la gare, semble logique.

« Une **concertation publique** va se dérouler du **18 avril au 8 juin**, au cours de laquelle les habitants, mais aussi les gens qui travaillent à Saint-Pierre ou qui soutiennent le tracé passant par Saint-Pierre pourront **s'exprimer**, faire leurs remarques dans le livre mis à disposition en mairie, à côté de l'exposition sur la seconde ligne de tramway », souligne Marie-France Beaufls. Des documents sont également accessibles sur www.mobilite.tours-metropole.fr. « Cette concertation va être le moment de dire ce que chacun attend du tramway. Une ligne à l'est de la métropole permettrait de désengorger certaines zones et de limiter la pollution (27 900 véhicules par jour boulevard Heurteloup). L'objectif du tram, c'est bien cela : desservir de

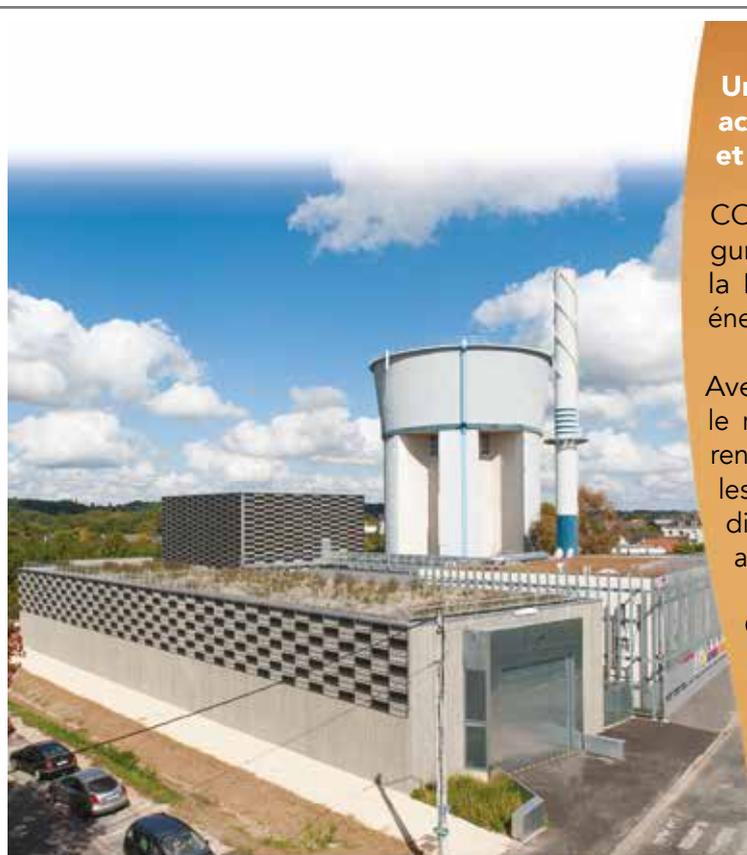
grands équipements et rendre service aux habitants. Le tram à Saint-Pierre relierait le parc des expositions, le stade de la vallée du Cher, la gare, les Atlantes, Ikea... »

Une réunion publique se déroulera **vendredi 18 mai à 18h30** à la salle des fêtes.

En attendant, pour que le tramway passe à Saint-Pierre, il faut se mobiliser, venir en mairie pour donner votre avis. Et pourquoi pas aussi rejoindre la soixantaine d'habitants mobilisée au sein du collectif pour le tramway par Saint-Pierre, que vous pouvez suivre sur facebook : [Tramway par St Pierre-des-corps](https://www.facebook.com/Tramway-par-St-Pierre-des-Corps) ou contacter par mail : cctrtramway@gmail.com

Le collectif a déjà réuni plus de 3000 signatures de soutien.

Autre initiative, une pétition en ligne lancée par le PCF, pour la signer : <http://urlz.fr/6KJ6>



Un chauffage urbain, accessible, performant et respectueux de l'environnement

CORPO' Énergies a réalisé des travaux d'envergure dans la chaufferie biomasse de la rue de la Rabaterie pour mettre à votre disposition une énergie majoritairement renouvelable : le bois.

Avec l'utilisation de cette nouvelle ressource, le réseau de chaleur atteint les 66 % d'énergies renouvelables, ce qui permet de faire bénéficier les usagers de la TVA au taux réduit de 5,5 % directement sur leur facture tout en soutenant activement les emplois de la filière bois locale.

CORPO' Énergies met en œuvre toute sa compétence et son savoir-faire pour garantir un coût de l'énergie le plus accessible et préserver le cadre de vie des riverains. Acteur engagé auprès de la ville de Saint-Pierre-des-Corps pour protéger votre environnement, la chaufferie biomasse permet de diminuer de 6 000 tonnes les émissions de CO₂ **soit une baisse de 70 % des gaz à effet de serre.**

Saint-Pierre
des
Corps

CORPO Énergies

du mercredi 21 février 2018

Débat d'orientations budgétaires 2018

Le débat d'orientations budgétaires permet de **discuter des axes forts du budget** : on établit les besoins et on prend connaissance des prévisions de recettes (impôts, produit des services, subventions, quelle part d'emprunt ?) ; et on arbitre entre ces besoins et les ressources que l'on aura à mettre en face. Voir, par ailleurs, le dossier de *Clarté* pages 9 à 11.

Unanimité

Subventions aux associations

Le conseil municipal donne son accord au **versement anticipé d'une partie des subventions** qui seront accordées à plusieurs associations pour 2018, afin de ne pas compromettre leurs activités en cours.

Il s'agit de l'USSP Comité directeur (qui répartit ensuite dans les différentes sections), du Patronage Laïque, du Comité des œuvres sociales, du Concours Dutilleux et de l'association sportive de l'Aubrière.

Unanimité

Trésorerie

La ville contracte un crédit d'un montant de 1 200 000€ pour un an, auprès de la Caisse d'Épargne Loire-Centre afin de financer des besoins ponctuels de trésorerie.

Unanimité

ZAC Gare

Le conseil approuve le bilan des dépenses et des recettes 2017 de la Zone d'aménagement concerté Gare et adopte son bilan prévisionnel pour 2018.

Abstentions : B. Grosleron et G. Deguet (ARIAL/EELV)

Commissions municipales

Les commissions municipales sont modifiées suite à la **démission de Bernadette Moulin et de Roger Lyæt** de la liste « Citoyens actifs et ouverts » **remplacés par Béatrice Grosleron et Gilles Deguet** ; ainsi que suite à la volonté de **Cédric**

Rosmorduc de quitter la majorité municipale pour être **conseiller municipal indépendant d'opposition**.

Ces commissions avaient déjà été modifiées le 30 juin 2014, à la suite de la démission de Mickaël Lecuyer de la liste « Un nouvel élan pour Saint-Pierre »

La liste exhaustive des commissions est disponible sur le site internet de la ville : [www.saintpierredescorps.fr/Conseil municipal/L'équipe municipale](http://www.saintpierredescorps.fr/Conseil_municipal/L'équipe_municipale).

Unanimité

SIEIL

Le conseil approuve une convention de servitudes avec le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) pour le passage d'une canalisation électrique souterraine de deux mètres et d'un coffret électrique sur une parcelle communale située rue Marcel-Cachin.

Unanimité

Balayage mécanique des rues

La ville décide d'adhérer au **groupement de commande organisé** par Tours Métropole Val de Loire pour le **balayage mécanique des voies à fort trafic** (avenue Jacques-Duclos, quai de la Loire, rue du Colombier), ainsi que des rues des zones industrielles situées au sud des voies ferrées, et de la piste cyclable bidirectionnelle de la rue de la Grange Quillet.

Cela permettra de concentrer le travail de la balayeuse municipale sur le secteur habité au nord des voies ferrées et d'y augmenter sa fréquence de passage. L'objectif étant de passer toutes les quatre semaines au lieu des six semaines actuellement.

27,5 km de voirie seraient balayés mensuellement, toutes les six semaines actuellement, pour un coût annuel estimé entre 8 000 et 10 000€. Une convention est établie avec Tours Métropole Val de Loire qui coordonnera le groupement de commande.

Abstentions : B. Grosleron et G. Deguet (ARIAL/EELV) ; P. Bourbon (NPA)

Enlèvement de graffitis

La ville conclut une convention de prestation de services avec Tours Métropole Val de Loire pour l'enlèvement de graffitis, tags, affiches et autocollants **sur les bâtiments publics communaux ou les façades de biens mobiliers privés, visibles et accessibles à partir du domaine public**.

Cette convention est passée au titre de la mutualisation à la carte pour les communes qui n'ont pas adhéré au service commun de la propreté urbaine.

Les tarifs sont de 29,25€ (forfait par mètre carré traité), 55,64€ (forfait de déplacement) et de 70,27€ (minimum de perception).

Abstention : P. Bourbon (NPA)

Places de parking

Le conseil municipal accepte la demande du **bar Le Maryland** (72 rue Pierre-Sémard) qui souhaite réserver trois emplacements de parking pour sa clientèle dont une place pour une **terrasse**, situés sur une parcelle privée municipale.

Abstention : P. Bourbon (NPA)

Régie de l'eau

Dans le cadre des travaux de la régie municipale de l'eau, la construction d'une **unité de traitement d'eau potable sur le site des Sablons** était prévue avec le pôle architecture études et projets de la ville comme maîtrise d'œuvre.

La compétence « eau potable » est transférée à Tours Métropole Val de Loire depuis mars 2017.

Néanmoins, afin d'optimiser l'organisation des services, la ville met à la disposition de Tours Métropole Val de Loire le pôle architecture études et projets pour réaliser la mission de maîtrise d'œuvre de cet ouvrage.

Une convention entre Saint-Pierredes-Corps et Tours Métropole Val de Loire est établie selon les conditions suivantes : le coût prévisionnel des travaux s'élève à 315 000,00€ HT ; le taux de rémunération est de 11% et le forfait de rémunération est fixé à 34 650,00€ HT.

Unanimité

Une fois par mois, la bibliothèque sort ses boîtes de jeux

Le troisième samedi de chaque mois, c'est « **C dans la boîte** » à l'espace jeunesse de la bibliothèque.

Certains ont l'habitude et n'ont même plus besoin de noter la date dans leurs agendas – pour les autres, le **prochain rendez-vous est samedi 21 avril**.

A une table, Erika, Eva Marylou et Louise sont plongées dans une partie de *Sardines*, un jeu pour les 5-10 ans.

« *J'adore les jeux de société, alors je suis venue une première fois*, explique Erika. *Et j'ai proposé à ma copine de venir. Le temps pluvieux se prête à cette activité.* »

Au fond de la section jeunesse, une poignée d'adolescentes est plongée dans une partie



de *Strike*, un jeu à base de dés, que l'on peut maîtriser à partir de 8 ans.

« *On a de quoi satisfaire tous les âges, puisqu'on a vraiment une diversité de genres. L'avantage c'est que j'ai déjà testé tout ce que l'on propose et que je peux rapidement expliquer la règle*, souligne Cécile Rigollot. *Passer une*

heure à comprendre comment jouer à un jeu dont les parties durent vingt minutes, ce n'est pas ce qu'il y a de plus sympa. »

En règle générale, il y a une soixantaine de passionnés à la bibliothèque pour C dans la boîte. Certains viennent entre copains, d'autres en famille ou encore seuls pour trouver sur

place des adversaires – ou des partenaires.

Ce samedi, il y avait peu de monde et les joueurs en profitaient pour tester plein de boîtes : *Zack et Pack*, *Le trésor des Dragons*, *Dixit*, *Marrakech*, *Les aventuriers du rail*.

« *On a surtout des enfants et des ados qui viennent, puisque c'est l'espace jeunesse, mais on a aussi des jeux qui pourraient plaire aux adultes et ils sont bienvenus.* » Alors, les grands, une petite partie de *Mysterium*, ça vous tente ?

✓ « *C dans la boîte* », le troisième samedi de chaque moi à l'espace jeunesse de la bibliothèque, 3 rue Henri-Barbusse, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. La bibliothèque ne prête pas les jeux, il faut jouer sur place. 02 47 63 43 17



Libération de Salah Hamouri : une pétition disponible en mairie

L'avocat franco-palestinien Salah Hamouri a été arrêté chez lui le 23 août 2017 par l'armée israélienne. Il a ensuite été placé en détention administrative pour une durée de six mois, sans qu'aucune accusation ne lui ait été signifiée, ni que lui ou ses défenseurs aient accès au dossier.

Cette détention administrative, qui peut être renouvelée à l'infini, permet de maintenir en prison, sans motif et sans preuve, un opposant – ou un supposé opposant. Avigdor Lieberman, le ministre de la Défense au sein du gouvernement Netanyahu, a d'ailleurs décidé de prolonger de quatre mois sa détention fin février. Une pétition est disponible à l'accueil de la mairie pour demander la libération de l'avocat. Elle est aussi disponible sur internet : <http://libertepoursalah.fr/>

Défenseur des droits humains dans les territoires occupés, en particulier à Jérusalem-Est annexée, Salah Hamouri travaille pour l'ONG palestinienne Addameer. Il a déjà passé près de sept ans dans les geôles israéliennes entre 2005 et 2011 et était venu à Saint-Pierre en 2012. Ils sont 453 (dont 311 enfants et 59 femmes) sur les 6 154 prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes à être en détention administrative.

Préserver son capital santé à partir de 60 ans

Bien dans sa tête et dans son corps

Des ateliers sur l'alimentation, l'activité physique et la mémoire

Activité physique

Avec l'association Sport Anim 37
Travail d'équilibre, renforcement, étirements musculaires
Mardis 3, 10, 17 et 24 avril
et 15 mai 2018 à 14h30
Salle de la Médaille

Mémoire et alimentation

Conférence de Virginie Charreau, diététicienne

Vendredi 1^{er} juin
Bibliothèque / 18h30

**Pour tous
entrée libre !**

Ateliers gratuits de 15 personnes

Sur inscription auprès de la bibliothèque municipale
au 02 47 63 43 17
En cas d'empêchement pour les inscrits,
merci de prévenir



BUDGET 2018
MAINTENIR LES SERVICES
ET DES PROJETS
AVEC DES MOYENS
EN BAISSÉ

Le 21 février, le conseil municipal a discuté des axes forts de son budget lors du débat d'orientations budgétaires. Avant le vote du budget le 3 avril, présentations des axes de travail avec Marie-France Beaufiles, sénatrice-maire.



Au cours des trois dernières années, la ville a perdu 3,5 millions d'euros de Dotation globale de fonctionnement et on va lui retirer encore 100 000 euros cette année.

Difficile de boucler un budget, en maintenant une même qualité de service et en se lançant dans des projets, non ?

Pendant trois ans, le précédent gouvernement a réduit les dotations et cela a très fortement impacté la ville. Aujourd'hui, le nouveau gouvernement procède d'une autre façon. Pour lui, les collectivités locales doivent participer à la réduction du déficit public en ne faisant évoluer leurs dépenses de fonctionnement que de 1,2% pendant les cinq ans à venir. Cela ne prend pas en compte l'inflation et cela revient à réduire nos dépenses actuelles.

Le pire, c'est que cette démarche vise en fait à ce que chaque commune réduise ses services. Pourtant les services publics sont un élément du pouvoir d'achat. Le gouvernement a annoncé que son budget y était attentif. Ces mesures sont à l'inverse de ces déclarations.

Comment avez-vous travaillé pour élaborer ce budget 2018 ?

Il a déjà fallu prendre en compte la réalité, qui est le rajeunissement de la population. Cette prise en compte nécessite de faire des investissements en direction de la petite enfance. C'est d'ailleurs pour cela que nous allons mettre en place un nouveau lieu d'accueil, une micro-crèche à la Maison Durand.

Nous avons aussi été attentifs à ce que, malgré cette exigence de restriction budgétaire, nous puissions stabiliser nos moyens. Mais la perte est énorme. Alors bien sûr, il nous faut entretenir les voiries, les nettoyer. Nous entendons les souhaits des habitants, mais être tous les jours à nettoyer les rues de ses débris et de ses mauvaises herbes est devenu plus difficile, parce qu'il y a moins de monde sur le terrain. Comme nous ne pouvons pas dépenser plus, nous sollicitons un effort de chacun pour permettre de rendre la ville plus propre.

La ville va-t-elle pouvoir tout de même investir dans de nouveaux projets ?

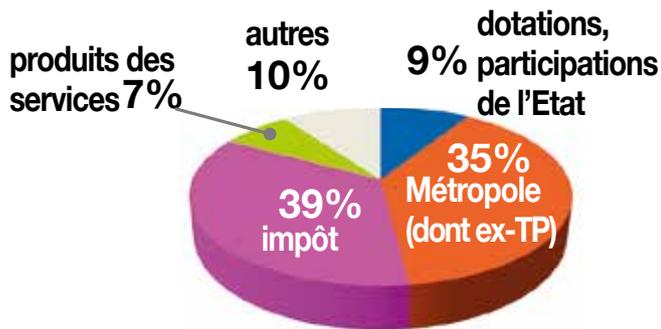
La commune a fait de gros efforts depuis quatre ans pour se désendetter et augmenter sa capacité d'emprunt. Mais le gouvernement demande aux collectivités territoriales de limiter leur capacité

d'emprunt, donc leur champ d'action. Nous avons des travaux d'entretien sur notre patrimoine, les 67 kilomètres de voirie – et presque le double de trottoirs. Nous allons nous concentrer sur cet entretien, réduisant la consommation d'énergie, les déperditions de chaleur et l'empreinte carbone, mais surtout en créant les conditions pour que les bâtiments répondent au mieux aux besoins des habitants, nous espérons alléger les dépenses futures.

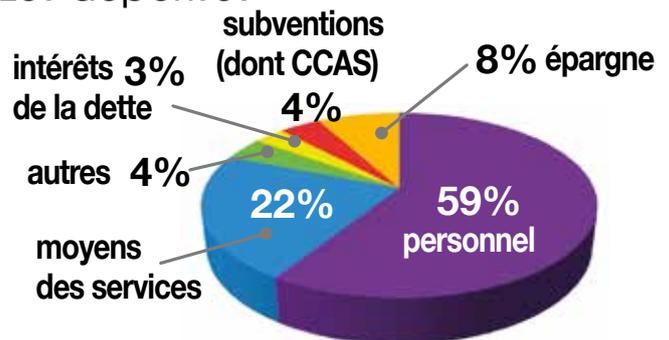
Nous avons d'autres projets comme l'extension du chauffage urbain, l'amélioration de l'éclairage public. Avec l'État et la Métropole c'est la transformation du centre commercial de la Rabaterie que nous voulons engager. Nous voulons avancer au plus vite et nous allons partir à la recherche de partenaires. Nous avons en tête de créer ou d'améliorer certains espaces paysagers, piétons pour mieux accéder à la Loire. Nous avons aussi deux projets importants, la réhabilitation de la piscine avec l'élaboration du projet cette année et la requalification de la rue Marcel-Cachin avec la mise en souterrain des réseaux. Les projets ne manquent pas, mais l'élaboration, les recherches financières, les consultations d'entreprises prennent du temps.

Montant du budget de fonctionnement :
24 736 735€

Les recettes de fonctionnement



Les dépenses



La Dotation globale de fonctionnement

La Dotation globale de fonctionnement (DGF) a été créée en 1979 pour compenser des recettes fiscales supprimées aux collectivités territoriales qu'elles percevaient initialement et qui sont désormais perçues par l'État.

Elle constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

En 2010, le montant de la DGF était de presque 3 millions d'euros, en 2015, d'un peu moins de 2 millions et pour 2018 elle devrait être de 938 170€.

Le montant de la dotation a été divisé par trois en sept ans. Elle représentait 11,9% des recettes en 2013, et moins de 9% aujourd'hui.

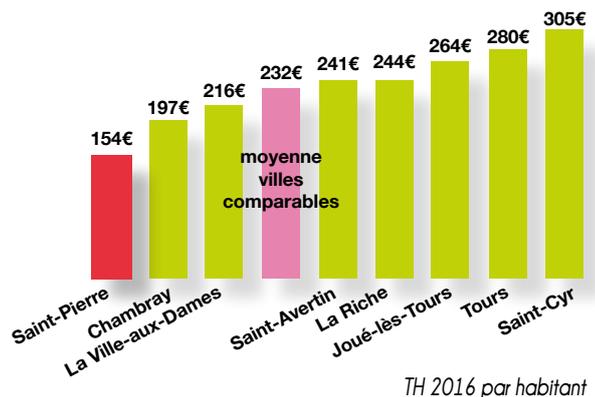
Après 3,5 millions de pertes au cours des trois dernières années, l'État retire donc encore 100 000€ de dotation à la ville de Saint-Pierre.



Saint-Pierre-des-Corps est une ville qui, par la richesse de l'activité économique sur son territoire, procure des ressources importantes à la Métropole. Le montant de l'attribution de compensation de taxe professionnelle, recalculé en 2017 afin de prendre en compte les transferts de charges liés aux nouvelles compétences de la Métropole, devrait rester inchangé. La dotation de solidarité communautaire n'évolue chaque année que de 1%. « Nous déplorons aussi le faible niveau de recette en provenance du Département, souligne Marie-France Beaufilets, qui reçoit de la part des ménages et des entreprises un produit fiscal important à travers le foncier bâti et la cotisation à la valeur ajoutée. Et nous constatons un désengagement de la CAF dans le financement de nos structures. Elle nous aide, certes, mais de façon dégressive dans le temps. »

Le montant de la taxe d'habitation à Saint-Pierre et ailleurs

Ce sont les communes qui fixent le taux de la taxe d'habitation. A Saint-Pierre, elle représente 10% des recettes. 2018 est la première année de la réforme de la taxe d'habitation. En 2017, 1449 foyers sur 7106 (soit 20,39%) étaient exonérés ou avaient une taxe d'habitation nulle. Avec la réforme, ce sont 4934 nouveaux foyers qui seront exonérés soit au total 39,83% des foyers (63% à Saint-Avertin). La première année, l'État s'est engagé à compenser à l'euro près. « Avec l'annonce de la disparition de la taxe d'habitation pour 2020, évaluée nationalement à 26 milliards d'euros, nous avons des craintes, explique Marie-France Beaufilets. En 2017, l'État nous a déjà prélevé 620 000€ sur de précédentes compensations qui nous étaient dues. Et c'est une perte d'autonomie pour les communes. »



De nouveaux habitants et de nouvelles entreprises

La ville évolue, se construit, de nouveaux habitants arrivent à Saint-Pierre, attirés par la proximité de Tours, la présence de la gare, les nombreuses entreprises... La ville a d'ailleurs dépassé le seuil des 16 000 habitants. Les entreprises aussi s'implantent ou s'étoffent, intéressés par la proximité de la voie ferrée et la dynamique déjà existante.

« Certes, nous avons des entreprises sur le territoire qui nous apportent un potentiel fiscal, mais les habitants de Saint-Pierre ont, pour la plupart, des revenus modestes, ils sont 21% à vivre sous le seuil de pauvreté, souligne le maire. Malgré tout, notre fiscalité – qui reste l'une des plus basses de la Métropole – reste stable, notamment grâce à l'arrivée des nouveaux habitants et de ces nouvelles entreprises. »



Le quotient familial : un outil d'égalité

Le quotient familial est un outil de solidarité sociale et de politique familiale permettant de calculer les participations familiales en fonction des revenus des familles et du nombre d'enfants ou de personnes à charge. Il est calculé en fonction des revenus de la famille et du nombre de parts fiscales du foyer figurant sur l'avis d'imposition. Le quotient familial est appliqué à Saint-Pierre pour la cantine, mais aussi pour les activités culturelles, afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder aux loisirs. Les produits des services ne représentent que 7% des recettes de la ville.

Du côté des dépenses

Selon un sondage Ifop de 2017, 9 Français sur 10 considèrent que les **services publics de proximité sont utiles** et 9 Français sur 10 souhaitent **le maintien ou l'augmentation des moyens** du service public de proximité. Néanmoins, la baisse de la dotation globale de fonctionnement aux collectivités affaiblit ces services publics. Malgré cela, tous les services publics ont été maintenus à Saint-Pierre ; il s'agit d'un vrai travail d'équilibriste pour réussir à maîtriser les dépenses, à les réduire.

Avec les recettes, la ville doit rembourser ses emprunts, régler les dépenses de fonctionnement, comme les salaires, les subventions pour les associations et les dépenses d'investissement pour réaliser des travaux.

Comme le budget doit être équilibré – c'est-à-dire que la ville n'a pas le droit d'être à découvert – ce sont les investissements qui diminuent en même temps que les recettes. Avec la population qui augmente et certains travaux qui se révèlent nécessaires, il faut faire des choix.

3,5 millions d'investissement pour entretenir les installations, les bâtiments, le mobilier urbain...

La dette. La ville a lancé une politique de désendettement très forte. L'encours de la dette est passé de 24 millions d'euros en 2013 à 18 millions en 2018. Cela lui permet de dégager des marges pour le financement d'un gros investissement comme la réhabilitation de la piscine. L'emprunt 2018 sera de 1,945 millions d'euros.



Eclairage public. Il représente presque la moitié de la consommation électrique de la ville soit 240 000€ par an. En reconstruisant une partie de son parc et en optant pour des luminaires plus modernes et moins énergivores, la ville fait des économies, tout comme en abaissant progressivement de l'éclairage au cours de la nuit (- 48% en consommation, - 34% en abonnement).



La rénovation de la piscine. Le projet avance et sera définitivement arrêté cette année, pour un démarrage des travaux fin 2019, début 2020.

Vu l'ampleur du projet – 4 à 5 millions d'euros – malgré un cofinancement avec la Métropole, il faut mettre de l'argent de côté pour ces travaux, soit 500 000€, comme en 2017.

Enfance, petite enfance.

Saint-Pierre, championne de la natalité ! On enregistre de très nombreuses naissances à Saint-Pierre : 14,9 naissances pour 1000 habitants, soit deux fois plus qu'ailleurs dans la Métropole. Ce rajeunissement nécessite de maintenir l'effort financier sur la petite enfance.

Micro-crèche en projet. Après Farandole, le nouveau multiaccueil, un nouveau service petite enfance verra le jour : une micro-crèche avec dix places à la Maison Durand avenue Stalingrad.

Priorité aux écoles. 700 000€ de travaux ont déjà été engagés dans les bâtiments scolaires depuis le début du mandat. Plus de 400 000€ sont proposés cette année avec notamment un programme de rénovation des sanitaires dans trois écoles maternelles (République, Stalingrad et Paul-Louis-Courier), la poursuite du programme de réfection des peintures pour le groupe Pierre-Sémerard, la réalisation d'un diagnostic technique sur l'école Joliot-Curie.

Zoom sur Joliot-Curie. La restriction des activités de Primagaz est actée depuis octobre 2017. Avec la levée du PPRT, les quartiers à l'est de la ville vont reprendre des couleurs. Un premier programme de 92 logements est en projet... Le groupe scolaire, menacé de fermeture par l'Inspection d'Académie il n'y a pas si longtemps, est appelé à se redévelopper. Le bâti a vieilli et n'est plus adapté. Il faudra étudier si sa structure permet une réhabilitation (type collège Decour) ou s'il faut prévoir une construction neuve.



Eau potable, transfert à la Métropole. La compétence « eau potable » est transférée à Tours Métropole Val de Loire depuis mars 2017. Toutefois la ville met à la disposition de TMVL le pôle architecture études et projets pour réaliser la mission de maîtrise d'œuvre de la construction d'une **unité de traitement d'eau potable sur le site des Sablons**.



Un projet qui pourrait voir le jour. Celui d'un **parcours santé** dans le parc de la Morinerie. Affaire à suivre...

Des voiries métropolitaines à réparer avec des crédits de la ville...

Les voiries de Saint-Pierre-des-Corps relèvent désormais de la compétence de la Métropole. Mais c'est à la ville de financer les travaux qui sont nécessaires à leur entretien. Une enveloppe annuelle de crédits de 900 000€ est ainsi attribuée à TMVL pour des travaux sur les rues de la ville, dégradées par le dernier épisode hivernal.

----- Les travaux envisagés -----

- Aménagement d'une liaison douce dans le prolongement de la rue Jules-Guesde
- Aménagement de trottoirs à l'ouest de l'avenue de la République
- Vieux Saint-Pierre : aménagement de trois carrefours surélevés (ralentissement)
- Poursuite de l'enfouissement de réseaux rue Marcel-Cachin
- Participation à l'aménagement du giratoire avec La Ville-aux-Dames
- Sécurisation piétonne sur le chemin des Épines fortes
- Réfection du revêtement de la rue Hoche

Élus communistes et républicains

D'abord, l'intérêt de l'enfant !

Notre ville accueille un nombre croissant d'élèves : un bon signe pour notre commune. Si le nombre d'enseignants et les programmes scolaires relèvent de l'État, en revanche, les locaux et les fournitures scolaires relèvent de l'engagement de la commune. Et au-delà !

En effet, la journée de l'élève débute parfois au périscolaire, se poursuit à l'école, puis au restaurant scolaire et dans les activités des TAP !

La municipalité consacre un budget important pour assurer la gratuité scolaire ; nous sommes une des rares communes de l'agglomération où les familles n'ont pas de liste de fournitures à la rentrée ! Nous favorisons aussi l'ouverture de l'école vers la ville et la culture : les serres municipales accueillent des classes pour découvrir l'organisation des plantations ou le fonctionnement des ruches, l'archiviste met à disposition des documents historiques, les expositions culturelles sont ouvertes à tous, la bibliothèque dispose d'un fonds très riche de littérature jeunesse...

Dans chaque école, les classes peuvent organiser des sorties et découvrir le patrimoine géographique et historique de Tours et des communes voisines. Chaque année des classes vont au musée des Beaux-Arts, au musée d'histoire naturelle de Tours, au centre chorégraphique...

Faire rentrer des écrivains dans une école était une idée neuve en 1968 : nous célébrerons fin mai le 50^e

anniversaire de l'Animation-Lecture. Cette année, 50 classes préparent la venue d'un auteur : pour plus de 1250 enfants la rencontre avec un créateur dont ils étudient les ouvrages en classe est une expérience enrichissante. Leur implication dans un vrai projet organisé sur la ville donne du sens à leurs apprentissages.

Il n'en reste pas moins que le respect des besoins de l'enfant et la réussite de ses apprentissages relèvent essentiellement de l'Éducation nationale. C'est elle qui devrait définir par exemple l'organisation du temps scolaire. Aujourd'hui le ministère indique dans la loi que la semaine compte 5 matinées et 4 après-midis mais... laisse la possibilité aux communes d'organiser par dérogation une semaine sur 4 jours.

Depuis décembre, nous avons privilégié la concertation et la réflexion avec tous les acteurs : parents, enseignants, animateurs, ATSEM... Les TAP sont gratuits et accueillent plus de 90% des élèves. Les enseignants ont indiqué que l'organisation en 5 matinées de classe était plus favorable aux apprentissages. Une réunion publique sur les rythmes scolaires a permis un débat avec des chercheurs de l'Université de Tours. Une journée d'études ouverte à tous a été organisée le 17 mars.

Cette démarche doit nous permettre de faire prévaloir l'intérêt de l'enfant et de co-construire un projet éducatif favorable à son développement.

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

M.-F. Beauflis, M. Belhoue, C. Gauthier, R. Lebert, D. Ménier, J.-P. Chipot, C. Chafiol, L. Berruet-Angele, D. Patre, S. Lenoble, D. Bouhourdin, M. Soulas, J. Hebert, D. Dupont, G. Moindrot.
Contact : adecrspdc@gmail.com

Élus socialistes et républicains

Suite aux départs d'élus de notre groupe initial, Madame le Maire nous a demandé de restreindre notre tribune. En bons démocrates, c'est ce que nous faisons.

Les rythmes scolaires : source de division des collectivités au profit d'un gouvernement centralisateur

A l'heure où nous publierons cette tribune, la décision aura été prise dans un sens ou dans un autre. Il faudra retenir, que le mode d'organisation de la fin des Temps d'activités périscolaires (TAP) – car c'est de cela dont nous parlons – a créé une division absurde entre les élus, les parents, les enseignants et les acteurs des TAP.

Cette dernière décision du gouvernement de laisser les communes choisir soit quatre jours, soit quatre jours et demi, est une erreur politique. Les rythmes scolaires relèvent d'une organisation nationale.

A l'heure où notre système scolaire est loin d'être considéré comme le meilleur du monde,

notre groupe s'interroge sur le développement de l'enfant, le pendant et l'après-scolaire ?

Dernièrement, le Président Macron a souhaité l'ouverture des bibliothèques le dimanche. La nôtre a dû fermer le jeudi entier pour des raisons strictement financières, entraînant une baisse du service public et un traumatisme pour le personnel.

Alors comment pourrait-on ouvrir plus ?

Ce début de mandat présidentiel pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses positives et divise déjà beaucoup : belle réussite d'un gouvernement dit « progressiste ».

ÉLUS SOCIALISTES, APPARENTÉS ET RADICAL DE GAUCHE

J. Pairis, O. Soum, C. Jeanneau, J. Saez, D. Marchand, P. Pairis.
Contact : elusps.spdc@gmail.com

Progressistes et républicains

Constructifs, métropolitains, ouverts : le groupe des élus progressistes et républicains

Début juillet, un nouveau groupe d'élus est né au sein du conseil municipal : le groupe des élus progressistes et républicains. C'est à l'issue des élections du printemps dernier que nous avons pris notre décision. Faisant le constat que notre ancienne appartenance ne nous permettait pas de travailler dans le respect de nos convictions et principes, nous avons pris nos responsabilités. Nous sommes des élus constructifs. Ce sont les intérêts des habitants et de notre ville qui nous guident. Nous travaillons à la mise en œuvre de tous les projets qui permettront à Saint-Pierre-des-Corps d'être dans son temps et à s'inscrire dans la métropole. Nous sommes présents et au travail dans les commissions municipales et nous prenons nos responsabilités dans

les délégations que nous a confiées le maire. Nous sommes des élus pleinement métropolitains. Le projet de la métropole doit favoriser la création d'emplois, offrir à tous de meilleurs services publics et rendre notre ville plus attractive. Nous souhaitons que notre ville s'y engage sans réticences et le délégué métropolitain de Saint-Pierre appartenant à notre groupe porte cette volonté. Nous sommes des élus ouverts. Nous rejetons les clivages paralysants et les postures dogmatiques. Tout ce qui sert l'intérêt général, dans notre ville comme dans la métropole, aura notre soutien. C'est cet état d'esprit qui animera nos tribunes. C'est avec la volonté de faire progresser notre ville et notre métropole que nous souhaitons en débattre avec vous.

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

J. M Pichon, K. Chauvet, A. David, V. Allain.
Contact : progressistesrepublicains.spdc@gmail.com

tribunes des groupes

Un nouvel élan pour Saint-Pierre

Ressources budgétaires

Suite au débat d'orientations budgétaires et aux nouvelles réductions financières imposées par l'État, la majorité actuelle n'a de cesse de protester (encore une fois et comme tous les ans), et de s'indigner face aux décisions nationales sans réellement adapter la ville à un nouveau train de vie. Nous pensons que ces contraintes supplémentaires sont au contraire une opportunité pour gérer plus sainement les impôts des citoyens. N'est-ce pas dans la difficulté que l'on juge les bons chefs ? Ne serait-ce pas judicieux de corriger les moyens mis à dispositions de la communication. Remanier entièrement ce service car en cette période difficile pour les budgets municipaux est-ce bien normal que les Coropétrussiens contribuent au financement des publications de la politique hypothétique de madame la Maire. Elle a tout à fait le droit d'éditer sur des supports indépendants et de se faire assister, avec ses propres deniers. En premier exemple *Clarté*, bulletin municipal, a pour notre ville une parution mensuelle. Cette brochure, en papier glacé, de plusieurs pages et en couleur et coûteuse. Une parution trimestrielle réduirait la facture annuelle sachant que le site internet de la ville reste consultable. Autre remarque, le centre municipal de santé coûte cher, alors pourquoi ne pas confier sa gestion au centre communal d'action sociale qui vient de se voir libéré de la location de la résidence pour personnes âgées. Ces propositions ne sont pas exhaustives, en creusant bien nous pouvons trouver des moyens d'effectuer des coupes budgétaires sans pour cela que la population soit pénalisée en quoi que ce soit.

UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-PIERRE

Droite et Centre

A. Garcia, J. Métais, M. Haddad, J.-F. Lebourg.

Contact : garciaalain02@gmail.com

100% à gauche

Majorité municipale : une division se transforme en addition !

Comme vous pouvez le constater les « tribunes » ont changé, tant en nombre qu'en longueur à cause de l'éclatement du groupe socialiste en 3 parties. Mais dans quel esprit est née cette nouvelle répartition du nombre de signes pour les tribunes, le PCF maintient son nombre de signes à 2500 signes, le PS (canal historique) passe de 2500 signes à 1525 signes, idem pour les « macronistes » restés dans la majorité municipale. Les autres groupes (Droite, Arial, NPA) passent de 1700 signes à 1508 et un ancien élu socialiste qui rejoint l'opposition disposera de 1508 signes également. La logique d'un tel tripatouillage n'est pour le moins pas évidente car les 3 groupes issus de la division du PS, totalisent 4508 signes. Et la nouvelle majorité municipale passe de 5000 signes antérieurement à 5550 signes. L'entière de *Clarté* est déjà consacrée à l'expression de la majorité municipale, pour preuve *Clarté* de mars et le plaidoyer en faveur du maintien de l'école à 4 jours et demi (bravo l'objectivité !). La réduction de notre expression libre est un déni de justice car l'éclatement du PS est avant tout la conséquence du désaveu de l'électorat auquel nous avons largement contribué en nous battant contre la politique d'austérité du gouvernement Hollande/Valls. Espérons que c'est la fin de la division cellulaire de la majorité municipale car bientôt nous n'aurons plus assez de place dans cette tribune pour dire notre colère face à la politique antisociale du président des riches.

100% À GAUCHE

NPA / P. Bourbon.

Contact : spdcentpourcentagegauche@gmail.com

Citoyens actifs et ouverts

Un avenir radieux pour nos tuyaux ?

En juin 2017, nous dénoncions l'incurie de la majorité municipale qui pendant 13 ans a puisé dans la nappe profonde et fragile du cénonanien une eau calcaire qui détériore les canalisations et appareils de tous les habitants. Nous demandions qu'on commence vite les travaux de traitement des eaux de la Loire. Nous venons de voter une délibération permettant de construire une usine retirant le manganèse de l'eau de surface provenant de la Loire. Elle devrait fournir les 2/3 de notre consommation : on nous l'a assuré, nous y veillerons. Nous pouvons donc vous annoncer que quelque chose bouge enfin. Nous avons cependant émis de sérieuses réserves. D'abord cette usine vient bien tard. On a appris dans ce conseil que la régie municipale n'a pas eu les moyens humains de mettre en œuvre le projet. Mais à qui la faute ? Qui n'a pas embauché le personnel nécessaire ? Qui a gardé des excédents qui, avec les sommes provisionnées pour les travaux et non dépensées, ont constitué une confortable cagnotte ? Et qui a détourné cette cagnotte pour boucler le budget 2017 de la commune (voir notre site arialspsc37.org), tout en se lavant les mains de la suite ? Surtout, cette usine ne doit être qu'une étape. Peut-être aurez-vous un peu moins de tartre, mais il faut dès maintenant programmer l'interconnexion entre tous les réseaux de la métropole, pour sauvegarder et restaurer la nappe du cénonanien, assurer une eau vraiment sans calcaire, et sécuriser l'alimentation de tous les habitants de la métropole.

CITOYENS ACTIFS ET OUVERTS

Verts et apparentés / B. Grosleron et G. Deguet.

Contact : arial.sp@laposte.net

Divers Opposition

Une majorité autocratique !

Peut-on légitimement quitter une majorité municipale alors que l'on a été élu au sein d'un groupe qui la compose ? Je le pense. Surtout lorsque l'on conteste le fonctionnement de cette majorité, et que certains choix structurants, qui ne figuraient pas au programme électoral, sont mis en œuvre sans concertation. Deux récents désaccords profonds avec la majorité : Maintenir le nombre d'habitants dans le PLU est peut être cohérent. Mais quelle inconséquence de décider la création de 65 nouveaux logements par an dans un centre urbain inondable sans diagnostic préalable sur les équipements communaux. Accorder chaque année 112 000€ à un prestataire privé pour gérer 400 places de stationnement au moyen d'un dispositif viable à partir de 600 places ! Quid des 200 prochaines places payantes ? Aucune réponse de cette majorité hétéroclite ! Élus PC, LREM et PS s'unissent pour décider que les bénéficiaires privés valent mieux que les dépenses publiques. Et sur la forme, une majorité ne saurait se construire qu'avec un travail commun de prospective. Mi-mars, à l'écriture de cette tribune, nous sommes à 15 jours du vote du budget, et la majorité n'a pas encore daigné partager les éléments propres à un travail collectif sur les choix budgétaires. Aurons-nous cette année le temps d'une analyse claire et objective de l'exécution budgétaire 2017 ? Pourrons-nous comprendre les économies faites sur certaines lignes et les dépassements faits sur d'autres ?

DIVERS OPPOSITION

Cédric Rosmorduc.

Contact : rosmorduc@yahoo.fr

Portes ouvertes des serres municipales dimanche 22 avril



Les portes ouvertes des serres municipales sont devenues un rendez-vous printanier que les habitants aiment bien. Un dimanche d'avril par an, les jardiniers ouvrent les portes de leur lieu de travail afin de permettre au public de découvrir les serres pour ceux qui ne les connaissent pas encore et de glaner quelques astuces de jardinage auprès des pros du zéro phyto.

La construction du bâtiment « Haute Qualité environnementale » a été achevée en 2011. Les jardiniers y cultivent de nombreuses plantes, mais font aussi travailler des insectes en pratiquant assidument la lutte biologique. Au lieu de pulvériser des produits chimiques, ils privilégient les coccinelles et autres auxiliaires. Ces portes ouvertes sont une bonne occasion de se renseigner pour faire pareil à la maison.

Au programme de la journée, des vi-

sites commentées, des stands, mais aussi des ateliers pour apprendre.

- Visites commentées des différentes chapelles des serres et des espaces extérieurs : pépinières, ruches, réserve d'eaux pluviales, bassin aux carpes Koï... à 10h, 11h, 14h30 et 15h30.
- Atelier de rempotage pour les enfants qui pourront repartir avec leur plant.
- Atelier de décoration florale le matin.
- Atelier pédagogique et gastronomique sur l'utilisation des fleurs et aromates par les cuisiniers du restaurant scolaire
- Stand de présentation de la lutte biologique et des différents auxiliaires, les hôtels à insectes, les abris à hérissons, les pièges à chenilles processionnaires, etc.
- Les jardiniers présenteront aussi les insectes utiles au jardin, les fleurs comestibles, la lutte biologique et les



techniques alternatives de désherbage. Ce sera aussi l'occasion de s'inscrire pour le concours des balcons et jardins fleuris. Des invités seront aussi présents durant cette journée : la société ornithologique de Touraine et son exposition d'oiseaux et Biodiversity qui animera un stand sur le miel et les abeilles.

Les planteurs d'idées, eux, seront en train de finir leur deuxième phase de chantier dans le jardin Gambetta (*lire Clarté de mars*).

✓ Portes ouvertes des serres municipales, 50 rue de la Morinerie, visites libres de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h dimanche 22 avril. Bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Le conseil du jardinier : le groseillier à maquereau



Préparez un trou de 0,50 m de profondeur et de largeur. Ameublissez le sol, retirez tous les cailloux et mauvaises herbes et enrichissez les trous de plantation d'un apport de fumier déshy-

draté ou de compost bien décomposé, et d'une poignée d'engrais riche en potasse, comme un engrais pour fraisier.

Plantez le groseillier à maquereau à racines nues d'octobre à décembre et de mars à mai dans un sol profond, frais, léger, meuble mais consistant, ni trop calcaire, ni trop sec. Il est important de faire en sorte que le terrain soit riche en humus et en matière organique. Cela favorise la production de fruits de qualité. Trouvez-lui un endroit ensoleillé mais non brûlant car le groseillier à maquereau a besoin de fraîcheur en été. Il redoute les fortes chaleurs, la sécheresse, les vents violents et les gels tardifs.

Séparez les différents pieds d'au moins 1,20m.

Enterrez la motte profondément, bien au centre, en étalant ses racines, tassez bien la terre, formez une cuvette autour du pied et arrosez généreusement, d'au moins dix litres d'eau.

Le mois prochain : les chenilles

✓ Association des petits jardiniers : 60 rue Paul-Vaillant-Couturier (magasin ouvert les samedis 7, 14, 21 et 28 avril de 10h à 11h30)
petitsjardiniers-spdc@hotmail.fr
<http://lespetitsjardiniers-spdc-com.sitego.fr/>
<http://lespetitsjardiniersdespdc.blog4ever.com>

AGENDA

retrouvez plus d'informations, de photos
sur www.saintpierredescorps.fr et sur facebook



**TEMPS FORT
SUR LE SENTIMENT
AMOUREUX
DU 20 AVRIL AU 16 JUIN**

« Love is in the air », comme le chantait si bien John Paul Young. Le sentiment amoureux envahira la bibliothèque du 20 avril au 16 juin.

Au programme

♥ Il était une fois... l'amour, lectures par la section jeunesse vendredi 20 avril, à 18h, à partir de 5 ans.

♥ Exposition Baisers volés au cinéma, du mardi 15 mai au samedi 16 juin. Découverte de l'exposition en musique le mercredi 16 mai à 18h30 avec l'ensemble vocal tourangeau Les Salanganes

♥ Lecture du *Petit traité d'éducation lubrique* de Lydie Salvayre par Nathalie Pellé du Barocco théâtre, mardi 22 mai à 18h30

♥ Lectures de fabliaux érotiques par Antoine Marneur et Bruno de Saint-Riquier de la Compagnie du détour et la Compagnie de la forge, mardi 5 juin à 18h30

♥ Conférence-rencontre « Naturel le couple ? » avec Isabelle Hémar-Folliot, médecin au centre municipal de santé. Une boîte à questions sera à votre disposition dans le hall d'entrée de la bibliothèque, si vous n'osez pas les poser vous-même. Mercredi 13 juin à 18h30

♥ Du 20 avril au 16 juin, venez mesurer votre compatibilité amoureuse avec la Love Machine.

La bibliothèque recherche pour exposer dans ses vitrines d'anciens romans-photos. Merci de contacter le 02 47 63 43 17.

AVRIL

▶ **Jusqu'au 14/04**

EXPOSITION

Matthieu Fays

Centre culturel - entrée libre

Collectif #1

Galerie Chabrier - entrée libre

▶ **Du 3 au 7/04**

EXPOSITION

Adrien Albert

Rencontre et atelier samedi 7 avril - bibliothèque

▶ **Mardi 3/04**

ATELIER

Activité physique

Dans le cadre de l'Animation « Préserver son capital santé à partir de 60 ans » - 14h30 - salle

de la Médaille - réservation au 02 47 63 43 17

CONSEIL MUNICIPAL

20h - mairie

CINEMA

La ch'tite famille

Centre culturel - 20h30

▶ **Mercredi 4/04**

CINEMA

Mary et la fleur de la sorcière

Centre culturel - 14h30

▶ **Jeudi 5/04**

RENCONTRE-DÉDICACE

Anaïs Vaugelade

L'auteure et illustratrice (*Une soupe aux cailloux...*) en dédicace à la bibliothèque dans le cadre de l'Animation-Lecture - 17h

▶ **Samedi 7/04**

LECTURE POUR LES PETITS

Dès 2 ans - 10h30 - espace jeunesse - bibliothèque

▶ **Mardi 10/04**

ATELIER

Activité physique

Dans le cadre de l'Animation « Préserver son capital santé à partir de 60 ans » - 14h30 - salle

de la Médaille - réservation au 02 47 63 43 17

RENCONTRE-DÉDICACE

Antonin Louchard

L'auteur et illustrateur (*Super cagoule...*) en dédicace à la bibliothèque dans le cadre de l'Animation-Lecture - 17h

CINEMA

Le Retour du héros

Centre culturel - 20h30

▶ **Mercredi 11/04**

RENCONTRE-DÉDICACE

Lydie Salvaire



L'écrivaine viendra parler de *Pas pleurer* (prix Goncourt 2014) et *Tout homme est une nuit*, son dernier roman - 18h30 - bibliothèque

▶ **Samedi 14/04**

DANSE HIP-HOP

Totem

de la Cie Espace des Sens tout public dès 4 ans - 3/7€. Avec la participation d'enfants de Saint-Pierre.

Centre culturel - 15h

▶ **Dimanche 15/04**

RENDEZ-VOUS MUSICAL

Concert

du dimanche matin

Voyage Jazzy avec Pascal Combeau et son quartet Auditorium Henri-Dutilleux

11h - entrée libre

▶ **Mardi 17/04**

ATELIER

Activité physique

Dans le cadre de l'Animation « Préserver son capital santé à partir de 60 ans » - 14h30 - salle de la Médaille - réservation au 02 47 63 43 17

CINEMA

Tout le monde debout

Centre culturel - 20h30

THÉÂTRE HORS LES MURS

Candide, qu'allons-nous devenir ?

de la Cie Théâtre à cru 20h - lycée Martin-Nadaud - 3/7€

▶ **Jeudi 19/04**

RENCONTRE-DÉDICACE

Lucie Phan

L'auteure et illustratrice (*Bain de couleur...*) en dédicace à la bibliothèque dans le cadre de l'Animation-Lecture - 17h

▶ **Samedi 21/04**

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes Venez jouer seul, en famille ou entre amis, tester des jeux Bibliothèque - espace jeunesse toute la journée (*lire p.6*)

▶ **Dimanche 22/04**

JARDINAGE

Portes-ouvertes des serres municipales (*lire p.14*)

▶ **Mardi 24/04**

ATELIER

Activité physique

Dans le cadre de l'Animation « Préserver son capital santé à partir de 60 ans » - 14h30 - salle de la Médaille - réservation au 02 47 63 43 17

CINEMA

Le Collier rouge

Centre culturel - 20h30

▶ **Dimanche 29/04**

COMMÉMORATION

Journée nationale du souvenir de la Déportation 11h - parvis de la mairie

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17 - www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

C'Koi Ce Cirk

L'école de cirque de la compagnie de théâtre d'objets et de marionnettes C'Koi Ce Cirk accueille chaque année près de deux cents enfants à partir de quatre ans et personnes handicapées ou atteintes d'autisme dans l'ancien cinéma Le REXY à Saint-Pierre. Cette aventure s'arrête à la fin de l'année scolaire. Le cinéma, acheté par un artiste et mis à la disposition de la compagnie, est désormais en vente.

Les derniers tours de piste de l'école de cirque

C'Koi Ce Cirk a investi l'ancien cinéma Le REXY en 2014 pour y monter son école de cirque. Cours à l'année et stages pendant les vacances, en tout ce sont plus de deux cents enfants qui, chaque année, jouent les acrobates dans l'ancien cinéma corpopétrussien. C'Koi Ce Cirk se déplace aussi pour donner des cours en itinérance à une cinquantaine de kilomètres à la ronde, touchant plus de 400 enfants, sans compter les scolaires. Ce matin-là au REXY, une poignée de voltigeurs s'agite sous le regard de Maëva, enseignante au sein de l'école de cirque depuis deux ans et demi.

« A la fin de la saison, l'école de cirque va fermer, elle n'est pas en mesure d'acheter le REXY qui vient d'être mis en vente. Nous sommes trois enseignants, deux à temps plein et moi à trente heures par semaine à ne plus avoir de travail à la fin de la saison. »

Les enfants préparent leurs numéros pour le spectacle de fin de semaine qu'ils présenteront devant les familles. Ils travaillent avec sérieux à leurs acrobaties, mais aussi à la mise en scène et aux costumes.

« Quand je suis arrivée en Touraine, j'ai cherché du travail dans cet univers et C'Koi Ce Cirk, avec ses principes de l'éducation populaire, de l'autonomie des enfants et de l'épanouissement individuel, cela m'a tout de suite emballée. »

Maëva est régulièrement interrompue dans son histoire pour faire une démonstration de tissu aérien ou de trapèze, ou décrocher un enfant emmêlé et accroché à quelques mètres du sol, tout sourire.

« C'est la vie qui m'a amenée ici, et qui m'a poussée sur le chemin du spectacle. Le spectacle de feu, plus précisément, souligne la jeune



femme qui a notamment travaillé à la forteresse du Faucon noir à Montbazou. C'est encore la vie qui a mis de belles personnes sur mon chemin, des personnes qui m'ont permis d'avancer. Avec la fermeture de l'école de cirque, je vais sans doute retourner vers le spectacle que j'avais dû mettre de côté. »

Le REXY, une salle et 365 places, a fonctionné en tant que cinéma entre 1960 et 1985. Puis, il est resté vide et désaffecté jusqu'en 2003, lorsqu'un artiste tourangeau voit son potentiel et décide de le racheter et d'y faire les travaux nécessaires pour le transformer en lieu de formation et de résidence en mal de murs pour les accueillir. En 2014, l'école de cirque de C'Koi Ce Cirk s'y installe, séduite par la hauteur des plafonds et l'acoustique.

« Au sein de cette école, j'ai moi-même beaucoup appris. Et une des choses qui m'a le plus tenu à

Paroles
« Au sein de cette école, j'ai moi-même beaucoup appris. Et une des choses qui m'a le plus tenu à cœur a été de proposer des cours pour les personnes handicapées. Et aussi pour les enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme. »



cœur a été de proposer des cours pour les personnes handicapées, enfants et adultes. Et aussi pour les enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme. Les voir s'épanouir, réussir des choses qu'ils ne pensaient pas pouvoir faire, cela m'a apporté beaucoup de force. C'est quelque chose que j'aimerais continuer à faire à l'avenir. Qui sait ? »

La fin de l'école de cirque ne signifie pas la disparition de C'Koi Ce Cirk qui est aussi une compagnie de théâtre d'objets et de marionnettes. C'Koi Ce Cirk continuera ses spectacles. Les enfants, volant de trapèzes en cordes n'en seront seulement plus les acteurs. Et quant à savoir ce que deviendra l'ancien cinéma, cela dépendra du futur propriétaire. Mais gageons qu'il entendra résonner l'écho des rires des petits acrobates pendant un moment encore.

✓ C Koi Ce Cirk, 216 rue Jolivet à Tours.
Tel : 02 47 45 54 96 www.ckoicecirk.com
Facebook : [Compagnie C'Koi Ce Cirk](https://www.facebook.com/CompagnieC'KoiCeCirk)